

LES ECOLES DE DEVOIRS : ROUE DE SECOURS DE L'ENSEIGNEMENT ?



© Pixnio

Dominique HOUSSONLOGE et Alice PIERARD

ANALYSE UFAPEC
SEPTEMBRE 2021 | 13.21



Résumé

Dans le cadre du respect des droits à l'éducation et aux loisirs, quel est le rôle des écoles de devoirs (EDD) pour accompagner et soutenir le jeune et sa famille ? A l'épreuve de la crise sanitaire, les EDD ont-elles dû prendre en charge l'externalisation de l'école et le creusement des inégalités sociales et scolaires ? Partenaires de l'éducation, ne demande-t-on pas trop au niveau scolaire aux EDD ?

Mots-clés

Ecole de devoirs, EDD, devoirs, soutien scolaire, accompagnement, soutien, développement, CRACS, partenaire, enseignement, palliatif, roue de secours, manquement, moyens, ATL, droits de l'enfant, échec scolaire, familles précarisées, remédiation



Avec le soutien du Ministère
de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Introduction

Si la crise sanitaire a été difficile à vivre pour tous, elle a été vécue très différemment en fonction du milieu socio-économique. Quand l'école ferme, c'est aux parents que l'on demande de prendre le relais. Certains disposent de l'environnement et des ressources nécessaires, mais d'autres sont seuls et démunis. Cela nous a amenés à questionner le rôle joué par des services d'aide à la jeunesse comme les AMO (Aide en milieu ouvert) traités dans une précédente analyse¹ et les EDD (écoles de devoirs), que nous abordons ici, pour éviter l'isolement et le décrochage du jeune et soutenir les parents en difficulté.

De façon générale, dans le cadre de la Déclaration internationale des droits de l'enfant², quel est le rôle des EDD pour accompagner et soutenir le jeune (articles 28, droit à l'éducation et 31, droit au repos, aux loisirs et à la participation libre à la vie culturelle et artistique) et sa famille ? A l'épreuve de la crise sanitaire, lors de périodes d'enseignement à distance, les EDD ont-elles dû prendre en charge l'externalisation de l'école et leur conséquence, à savoir, le creusement des inégalités sociales et scolaires ?

Partenaires de l'éducation, ne demande-t-on pas trop sur le plan scolaire aux EDD ? Ce sera le fil rouge de cette analyse : face à un système scolaire qui reste un des plus inefficace et inégal, les EDD doivent-elles devenir une roue de secours et être annexées au champ scolaire ? Quels enjeux, quels choix et quels risques cela représente-t-il ?

Pour nous aider dans notre réflexion, nous avons été à la rencontre d'une coordinatrice d'EDD ainsi que de la FFEDD (Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs) dont nous mettons les interviews en annexe. Nous avons également pris l'éclairage d'un Centre PMS (Centre psycho médico-social), qui travaille au quotidien avec les EDD de son quartier.



¹ Houssonloge, D., Schmidt, J.-P., *Que choisir entre risques sanitaires et laisser les jeunes livrés à eux-mêmes ? L'exemple des AMO*, analyse UFAPEC 2020 n°18, [UFAPEC - analyse AMO-Covid](#)

² ONU, *Convention internationale des droits de l'enfant*, 1989, [DGDE - convention ONU](#). Rappelons au passage que nous avons déjà consacré une étude en 2019 à la question de l'accueil extrascolaire : Gillot, D., Lontie, M., *L'accueil extrascolaire, un outil pour lutter contre les inégalités sociales ?*, étude UFAPEC 2019 n°1/13.19, [UFAPEC - étude accueil extra scolaire](#)

³ Ces photos ont été prises dans le cadre d'une action lancée par les Organisations de Jeunesse et les Maisons de jeunesse « # LaJeunesseFaitPartieDeLaSolution » en avril 2021.

Missions

Leur nom peut faire croire que les EDD ont avant tout un rôle scolaire. Les missions des EDD auprès des enfants sont bien plus larges. Il s'agit avant tout d'accompagner les enfants dans leur développement personnel en réduisant les inégalités. Au carrefour du scolaire, du social et du culturel, les EDD organisent des activités pour les enfants en pensant leur épanouissement global, leur insertion dans la société et une ouverture sur le monde. En se centrant sur l'éducation non formelle⁴, les équipes des EDD éveillent à l'envie et au plaisir d'apprendre, aident à l'acquisition de compétences et d'attitudes.

Les EDD ont pour missions de favoriser :

- le développement intellectuel de l'enfant (en faisant le lien avec les apprentissages scolaires, mais aussi les apprentissages de la vie) ;
- le développement et l'émancipation sociale (dans un esprit de solidarité et le respect de chacun) ;
- la créativité, l'accès et l'initiation aux cultures (par le jeu, des activités d'expression, la découverte de différentes cultures) ;
- l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.⁵

Tout cela va bien plus loin qu'un « simple » accompagnement scolaire et pousse les EDD à agir auprès des enfants afin d'en faire des CRACS (citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires). Dans un rôle de cohésion sociale, les EDD apprennent aux enfants à vivre et construire ensemble. *Les EDD sont là pour écouter, apporter tout le capital culturel et citoyen dont le jeune a besoin ainsi que donner du sens aux apprentissages.*⁶

Ces missions permettent aux EDD, dans une action locale de quartier, de faire des activités variées et d'être présents auprès des enfants et de leurs familles. Comme l'explique Emilie Vandeplass, coordinatrice d'une EDD pour l'asbl Coala à Gembloux, *nous avons pour missions d'accorder du temps à l'enfant et sa famille, de les aider. Le soutien à la parentalité est une partie importante de notre travail, parfois pour d'autres choses que la scolarité de leur enfant. Nous sommes parfois à la limite du rôle d'assistant social, d'éducateur ou de médiateur.*⁷



© Jacques Van Russelt,
dessin réalisé pour la FFEDD asbl

⁴ Pour approfondir le sujet de l'éducation non formelle : Schmidt, J.-P., *Education formelle et non-formelle, complémentaires ?*, analyse UFAPEC 2017 n°02, [UFAPEC - éducation formelle - non formelle](#)

⁵ Source : [Les Écoles de Devoirs \(ecolesdedevoirs.be\)](#)

⁶ Interview FFEDD, réalisée le 13 avril 2021, par Dominique Houssonloge.

⁷ Interview d'Emilie Vandeplass, coordinatrice EDD pour Coala, réalisée le 22 avril 2021, par Alice Pierard.



Faits et chiffres⁸

Sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il y a 346 EDD reconnues par l'ONE dont 296 pour les enfants de 6 à 15 ans.

Parmi les 246 EDD affiliées à la FFEDD (Fédération Francophone des écoles de devoirs), on peut en trouver :

- 72 en province de Liège
- 61 à Bruxelles
- 39 en province du Hainaut
- 33 en province de Namur
- 31 en province du Brabant Wallon
- 10 en province du Luxembourg

Ces EDD accueillent plus de 16.000 enfants et adolescents de 6 à 18 ans. Il y a une telle demande que certaines ont des listes d'attente.

Comme l'explique Christian Dengis, coordinateur régional pour la province de Liège, *les EDD accueillent beaucoup de jeunes de 6-12 ans, un peu moins de 12-15 et quelques 15-18. Ces jeunes sont le plus souvent d'origine étrangère et viennent de familles qui maîtrisent peu le français. Pour les familles « belgo-belges », c'est plus difficile de recourir aux services des EDD : sentiment de honte, mais aussi public plus déstructuré qui a du mal à respecter les règles d'un organisme.*⁹

Dans l'EDD d'Emilie Vandeplass, *nous accueillons 24 enfants de l'enseignement primaire. Nous leurs proposons de revenir d'année en année, une relation de confiance se crée avec les enfants et leurs parents. Les élèves que nous suivons déjà sont donc prioritaires pour l'année suivante, tout comme nous avons instauré une priorité pour les fratries des élèves que nous suivons. Il y a donc peu d'ouverture vers de nouveaux inscrits, car il y a peu de places...(nombre de places défini en fonction des locaux et de l'équipe...) Nous avons eu quatre nouveaux enfants en septembre 2020. Les trois quarts de nos bénéficiaires sont des élèves à besoins spécifiques.*¹⁰

Le secteur des EDD est connu pour son dynamisme, sa créativité et sa solidarité. *Nous faisons un maximum pour nous adapter aux enfants que nous avons en face de nous. Il est important de connaître les enfants, leurs hobbies et leurs passions, pour créer une relation de confiance et les aider au niveau scolaire en s'appuyant sur des choses qui suscitent leur intérêt.*¹¹

Le bénévolat est un soutien important pour les équipes et le fonctionnement des EDD.¹² Certaines EDD fonctionnent essentiellement avec des bénévoles.

Les coordinateurs régionaux de la FFEDD font part de difficultés et d'inquiétudes concernant les professionnels du secteur. Selon eux, les emplois sont précaires et il est

⁸ Chiffres disponibles sur le site de la FFEDD : [Les Écoles de Devoirs \(ecolesdedevvoirs.be\)](https://www.ecolesdedevvoirs.be)

⁹ Interview FFEDD, op. cit.

¹⁰ Interview d'Emilie Vandeplass, op cit.

¹¹ Interview d'Emilie Vandeplass, op cit.

¹² Deux vidéos pour avoir le regard d'[un coordinateur d'EDD](#) et d'[une bénévole](#) sur ces personnes essentielles pour soutenir les équipes des EDD.



difficile de fonctionner avec des contrats de courtes durées. La petite taille et le turn-over des équipes n'aident pas. *Nous sommes inquiets en termes de moyens et au vu de la précarisation des emplois. Il y a gel des contrats APE et ACS depuis la réforme APE et donc plus de possibilités de créer de nouveaux emplois. Ces emplois précaires sont occupés par trois quarts de femmes. Des emplois générés par des appels à projets resteront aussi précaires, un engagement pour deux, trois ans pour développer des projets spécifiques.*¹³

La réforme de l'accueil temps libre (ATL), entamée par la ministre Alda Greoli et poursuivie par la ministre Bénédicte Linard, a pour objectif d'harmoniser les trois législations encadrant le secteur ATL : l'extrascolaire, les EDD et les centres de vacances. Ce travail, auquel l'UFAPEC a été appelée à contribuer, a pour objectif de faire du secteur un garant de la lutte contre les inégalités sociales (gratuité, accessibilité, variété des activités). Dans ce sens, il faut donner aux équipes du secteur les moyens humains pour développer leurs activités.

Adaptation à la crise sanitaire

Avec la crise sanitaire, les EDD ont encore eu plus sur les épaules avec des moyens d'encadrement et des espaces d'accueil réduits. Comme l'explique Emilie Vandeplass, *l'absence des bénévoles est à l'heure actuelle et depuis mars 2020 compliquée à gérer, mais est compensée en partie par l'aide des collègues des autres secteurs actuellement à l'arrêt (qui ont repris le travail depuis mai 2021 mais nos bénévoles restent absents eux).*¹⁴

Comme l'expliquent les coordinateurs régionaux, *suite aux décisions du Codeco entraînant la fermeture des écoles la semaine du 29 mars 2020, certaines EDD ont fermé également tout en proposant un kit d'activités aux enfants pour ne pas les abandonner sans rien. D'autres EDD devant la masse de travail donnée aux élèves ont choisi de rester ouvertes.*¹⁵ Avec les moyens du bord, les équipes des EDD ont tenté de maintenir le lien avec les enfants et leurs familles pendant le confinement (aide en ligne, appels, envoi de kits d'activités créatives, etc.), mais le secteur reconnaît un impact réel de la crise sur les publics défavorisés : démotivation, décrochage scolaire, troubles de santé mentale, isolement, etc.

Lorsque les activités ont pu reprendre, des EDD ont privilégié des activités en extérieur, en plaçant les tables dehors, en faisant des reportages photos dans le quartier, etc. *Comme lors de la règle concernant le port du masque en 5^e et 6^e primaire avant le congé de Pâques 2021, nous avons retrouvé des élèves en pleurs après leur journée d'école. C'était trop dur pour eux. Pour ne pas les obliger à garder le masque encore plus longtemps, lors de leurs activités à l'école de devoirs, nous avons organisé le travail dehors (un seul élève par table, distance entre les tables évidemment). Ils ont été ravis.*¹⁶

Durant toute la crise sanitaire, les équipes des EDD n'ont jamais lâché leur public et ont fait preuve de créativité, de souplesse et d'élasticité. Un investissement énorme pour le bien-être des enfants que les EDD accueillent.

¹³ Interview FFEDD, op cit.

¹⁴ Interview d'Emilie Vandeplass, op cit.

¹⁵ Interview FFEDD, op cit.

¹⁶ Interview d'Emilie Vandeplass, op cit.

Un palliatif pour l'enseignement ?

Notre système scolaire actuel reste un des plus mauvais des pays de l'OCDE et ne parvient pas à réduire l'échec et les inégalités¹⁷. Un des grands défis du Pacte pour un enseignement d'excellence est de réduire de 50 % le redoublement¹⁸ en Fédération Wallonie-Bruxelles pour 2030, tout en augmentant les résultats moyens des élèves dans les savoirs de base¹⁹. Mais comment faire d'ici-là ?

On le voit d'autant plus avec l'expérience de la crise sanitaire, la tendance est bien présente d'utiliser les EDD pour pallier les dysfonctionnements de l'école. Quels enjeux, quels choix et quels risques cela représente-t-il ?

Les EDD, lors de nos interviews et par ailleurs, dénoncent cette dérive de leur objet social qui mettrait à mal leur nature-même et ne leur permettrait plus d'exercer leurs missions auprès des jeunes et des familles.

Dans l'enseignement primaire, les coordinateurs pointent particulièrement l'usage abusif des devoirs qui représentent un stress pour les parents et qui renforcent toujours les inégalités sociales. *Le décret Nollet²⁰ qui régule le temps consacré aux devoirs à la maison n'est pas respecté et la question des devoirs nous empêche d'accomplir certaines missions avec notre public.* Par ailleurs, cette pression sur les devoirs contraint beaucoup de parents, dans l'incapacité d'accompagner leur enfant et de lui offrir de bonnes conditions de travail, de se tourner vers les EDD alors qu'elles n'ont pas la capacité d'accueillir autant de demandes. Quid des enfants en liste d'attente qui ne peuvent être pris en charge ?²¹

Stéphanie Demoulin, coordinatrice de la FFEDD et Marie-Hélène André, animatrice et formatrice EDD, soulignent, dans un article du journal *Prof*, le stress des parents par rapport aux devoirs. *Ils ne remettent pas en question les devoirs à domicile, persuadés de leur importance pour la réussite des enfants. Mais ils posent des questions sur le sens et la difficulté d'une épreuve longue et difficile pour les enfants. On constate ainsi que le devoir, tel qu'il est conçu par certains enseignants, renforce les inégalités sociales.*²²

¹⁷ Au vu des résultats de l'enquête PISA 2018 (antérieure à l'implémentation des différentes mesures du Pacte pour un Enseignement d'excellence), force est de constater que l'enseignement en FWB fait toujours partie des systèmes éducatifs les moins équitables. Singulièrement clivé, à l'image du profil très hétérogène des établissements, remarquablement hors normes au niveau du taux de retard scolaire, tristement inégal quant à la répartition des ressources humaines et matérielles aux différentes écoles, ... en matière d'équité, notre système scolaire se distingue, et ce n'est pas nouveau, comme l'un des plus mauvais élèves de la classe OCDE. Source : ULiège, FWB, Résultats de Pisa 2018 en Fédération Wallonie-Bruxelles. Des différences aux inégalités, p. 53 - [enseignement.be](https://www.enseignement.be) - [PISA](https://www.pisa.oecd.org/)

¹⁸ Pour approfondir la question du redoublement : Houssonloge, D., Schmidt, J.-P., *Redoublement : la Fédération Wallonie-Bruxelles toujours championne*, Analyse UFAPEC 2021 n°07, [UFAPEC - analyse redoublement](#)

¹⁹ Pacte d'Excellence, Avis n°3 du groupe central, 7 mars 2017, [Pacte d'excellence - avis n°3](#), p. 23.

²⁰ Le décret adapte les devoirs à l'âge et au rythme des enfants : devoirs interdits en 1^e et 2^e, limités à 20 minutes en 3^e et 4^e et à 30 minutes en 5^e et 6^e. Les devoirs ne peuvent pas être cotés et doivent pouvoir être réalisés seuls. Source : Circulaire n° 108, *Régulation des travaux à domicile dans l'enseignement fondamental*, 13 mai 2002, [circulaire 108](#)

²¹ « Les Écoles de devoirs ont bien d'autres missions », in *Prof*, n° 34, 01 juin 2017, [prof - article EDD](#)

²² Idem.

Il nous a semblé également intéressant d'avoir l'éclairage d'un centre PMS, acteur scolaire, qui se situe lui aussi à la jonction entre l'école et la famille et qui travaille en collaboration avec les EDD. Etienne Jockir, directeur de Saint-Gilles 1, a accepté de répondre à nos questions et de nous partager son expérience.²³ Il voit dans la crise sanitaire l'occasion d'éclairer la réflexion et l'action des travailleurs sociaux dans la lutte contre les inégalités scolaires.²⁴ Pour ce directeur de centre PMS, il n'est pas pertinent d'intégrer les EDD au champ scolaire pour leur permettre de contribuer activement à lutter contre l'échec et le décrochage. Elles risqueraient de devenir des écoles « bis » ou écoles « de la remédiation » et perdraient ainsi leur raison d'être alors qu'elles sont essentielles dans l'accompagnement et le soutien de l'enfant au quotidien. *Ce serait la dernière chose à faire. Elles ont leur propre fonctionnement, leurs propres objectifs. Dans notre travail de Centre PMS, nous invitons les familles à se tourner vers les EDD parce qu'elles leur offrent la proximité, la présence, l'aide et la disponibilité au quotidien. C'est ce qui fait la force et la qualité des EDD. Grâce à leur ancrage dans le quartier, dans la proximité, elles parviennent à (re)créer du lien entre les jeunes et la société ce qui contribue aussi à les raccrocher à l'école. A côté des écoles de plus en plus sous pression, les EDD sont des lieux de convivialité qui permettent une multitude d'apprentissages tout aussi importants que les remédiations mises en place par les établissements scolaires (reprendre confiance en soi et dans les autres, développer de la solidarité, s'ouvrir au monde, apprendre entre pairs, s'asseoir, se discipliner, être régulier...).* Les EDD sont un acteur complémentaire à l'école pour soutenir les élèves, et leurs familles dans une optique de la réussite pour tous.

Faire des EDD des acteurs scolaires en les annexant aux écoles c'est, souligne Etienne Jockir, risquer de dualiser davantage notre système scolaire. *Continuer à distinguer et à articuler les écoles et les EDD c'est veiller à diversifier les approches et contribuer ainsi à ne pas créer ou renforcer une école à deux vitesses.*

A côté de la remédiation mise en place à l'intérieur de l'école, où le recours à des « spécialistes » (coaches, orthopédagogues, logopèdes, profs particuliers) devient la norme, d'autres manières d'accompagner les élèves et leurs familles ont montré toute leur pertinence et les EDD en sont les dépositaires : apprentissage par les « pairs », éducation citoyenne, soutien à la parentalité, ... Les EDD doivent rester disponibles pour l'accueil et l'accompagnement des jeunes et des familles, avec leurs propres méthodologies et leurs objectifs spécifiques.

Ne pas ramener les EDD dans le champ scolaire, c'est aussi continuer à leur permettre d'exercer leur rôle de soutien à la parentalité. Accompagner les parents au quotidien, dans leur environnement, sans la pression qu'ils connaissent à l'école (contrôle des présences, échec, exclusion, décrochage, évaluation de leurs compétences parentales, etc.), c'est leur permettre de retrouver l'estime et la confiance en eux. Ce n'est qu'alors qu'un parent peut se sentir apte à exercer son rôle face à l'institution scolaire. Etienne Jockir attire l'attention sur la force des EDD. *Elles sont là aussi pour permettre un soutien et une reconnaissance mutuels entre parents, pour permettre l'émergence de collectifs pour aller ensemble à la rencontre des acteurs scolaires et aider l'école à comprendre*

²³ Interview réalisée le 30 août 2021.

²⁴ Pour en savoir plus : Etienne Jockir, « Apprendre de la crise sanitaire pour mieux lutter contre les inégalités scolaires », in *Pauvreté*, trimestriel de Forum-Bruxelles contre les inégalités, juin 2021, n° 31 - https://www.le-forum.org/uploads/pauve%CC%81rite%CC%81-31-Forum-Web_1.pdf

leurs réalités et leurs besoins. Quand un parent est seul face à l'école, face à des professionnels, la relation risque vite de devenir déséquilibrée (ou d'être vécue comme telle). Comme nous le faisons parfois en Centre PMS, les EDD peuvent rassembler des parents autour des enjeux scolaires de leurs enfants (projet d'intégration, décrochage, harcèlement,...), créant ainsi les conditions pour faciliter un mouvement vers l'école. Cela peut se faire également entre parents ou associations de parents, entre parents d'écoles différentes. Cela permet qu'une conscience collective émerge. C'est là que vous (UFAPEC) intervenez...

Les EDD sont un chaînon essentiel entre l'enfant et sa famille d'une part et l'école d'autre part. Ce service permet, plus que l'école, par sa nature, sa petite taille et son équipe de travailleurs sociaux de rejoindre l'enfant là où il est, d'être dans une éducation non-formelle, de travailler l'estime de soi et la citoyenneté pour sortir de l'exclusion sociale et scolaire. Le témoignage d'Emilie Vandeplass est parlant. *Cette année notre projet s'est porté sur le voyage autour du monde pour y découvrir la culture des pays, y vivre de chouettes activités, mais aussi parce que, vu la crise, il y a une absence de voyage... Et c'était donc l'occasion de voyager d'une certaine manière : nous avons décoré une salle en avion pour permettre aux élèves de décoller vers des pays lointains et découvrir d'autres cultures via la jeu, la cuisine, la danse, la musique, les activités artistiques... Nous simulons le vol de l'avion, les animateurs sont déguisés en hôtesse, steward et pilote d'avion et les enfants munis de leur passeport et billet d'avion embarquent vers une destination.*

Mais le secteur est en grande souffrance. *Nous sommes la porte d'entrée de toute la misère du monde, les réalités sont hyper dures. Il faut pouvoir garder son idéal alors que les priorités ne sont pas données à ce genre de public. Il faut consacrer plus de moyens à l'extrascolaire sinon on ne sortira pas de cette misère qui est le lit de l'exclusion.*²⁵

Malgré l'investissement, la disponibilité, la créativité et le bénévolat dans les équipes, il leur est difficile d'assumer leurs missions et de rester motivées. La crise sanitaire l'a encore illustré : manque de reconnaissance, de moyens humains et financiers, manque de stabilité du personnel lié à des contrats précaires fragilisent le travail des EDD. La pétition lancée par la FILE²⁶ d'avril 2021, *Parce que nous prenons soin de vos enfants mais pour combien de temps encore ?*, témoigne du ras-le-bol du secteur et de l'urgence d'une réforme ambitieuse.²⁷

Les EDD parce qu'elles concernent des publics fragilisés et qui ont du mal à faire entendre leur voix seraient-elles un parent pauvre du secteur de l'enfance ? En région bruxelloise, comme nous l'explique Véronique Marissal, coordinatrice régionale pour la ville de Bruxelles, la plupart des écoles de devoirs reconnues sont également financées comme opérateur de soutien scolaire dans le cadre du dispositif de cohésion sociale de la COCOF. Ce dispositif a octroyé des moyens supplémentaires aux EDD durant la crise sanitaire, notamment pour résorber la fracture numérique. Les EDD de Wallonie n'ont pas reçu pareil soutien alors qu'elles reposent plus sur des volontaires.²⁸ La reconnaissance et le financement des EDD résultent aussi de choix politiques.

²⁵ Interview FFEDD, op. cit.

²⁶ Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance.

²⁷ Source : [pétition ATL](#)

²⁸ Interview FFEDD, op. cit.

Etienne Jockir, que nous avons interrogé sur cet aspect, identifie clairement la priorité à mettre. *Si un choix politique est à faire pour aider à l'accrochage scolaire et social du jeune, ce n'est pas seulement dans le financement de professionnels hyperspécialisés mais aussi dans la stabilisation de l'emploi dans les lieux d'apprentissage extrascolaires comme les EDD. L'acte éducatif s'inscrit dans la durée. Dans mon métier de directeur de Centre PMS je constate à quel point il faut parfois des années pour pouvoir nouer une relation de confiance et accompagner un jeune et sa famille. C'est vrai aussi pour les EDD qui ont donc besoin de stabilité pour exercer un travail de qualité.*

Comme déjà évoqué, l'UFAPEC s'implique dans la commission transversale ATL (accueil temps-libre) mise en place en 2021 dans le cadre de la réforme du secteur.²⁹ En tant qu'organisation représentative des parents et associations de parents d'élèves de l'enseignement catholique, l'UFAPEC est soucieuse de l'épanouissement et l'intégration de tous les enfants. A ce titre, elle est attentive à ce que les familles fragilisées aient accès à un lieu d'accueil de qualité et notamment aux EDD. L'étude consacrée en 2019 à l'ATL attirait déjà l'attention sur les besoins en la matière et soulignait la nécessité de permettre aux accueillants d'investir dans la relation avec les familles notamment celles dont la langue, les codes sont plus éloignés de ceux de l'école, dans une perspective de coéducation et de lien renforcé entre l'école et la famille.³⁰

L'UFAPEC préconise aussi une approche interculturelle et sociale de l'enseignement, incluant des collaborations avec des services comme les EDD pour apprendre à reconnaître les compétences parentales ; cette approche est nécessaire dans le quotidien des écoles comme dans la formation des enseignants³¹.

Cette approche permettra aussi de réduire l'inefficacité et l'inégalité de notre système scolaire auquel le Pacte a commencé à s'attaquer, notamment à travers l'axe stratégique 4. Cet axe vise à améliorer le rôle de l'enseignement comme source d'émancipation sociale notamment en réduisant le décrochage et le redoublement et en ramenant la remédiation à l'intérieur de l'école pour contrer la marchandisation dont l'école obligatoire fait l'objet.³²

Enfin des ponts sont à faire entre l'école et les EDD qui accueillent les mêmes enfants et leur famille. Ces ponts peuvent se faire via des protocoles de collaboration entre l'enseignement et le secteur de l'enfance ou au quotidien, par exemple en permettant à des parents, qui ne comprennent pas la langue ou les attendus scolaires, d'être accompagnés par des personnes ressources lors des rencontres avec l'école.

²⁹ Source : [commission ATL](#)

³⁰ Gillot, D. Lontie, M., op. cit, p. 41.

³¹ Mémoire UFAPEC 2019, p. 116, [UFAPEC - Mémoire](#) - et Dominique Houssonloge, *Mieux accompagner et soutenir les élèves précarisés en maternelles par une approche interculturelle et sociale de l'enseignement*, analyse UFAPEC 2015 n°32, [UFAPEC - analyse interculturelle et sociale en maternelle](#)

³² Axe stratégique 4 du Pacte - Afin d'améliorer le rôle de l'enseignement comme source d'émancipation sociale tout en misant sur l'excellence pour tous, favoriser la mixité et l'école inclusive dans l'ensemble du système éducatif tout en développant des stratégies de lutte contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement. Le Pacte vise un enseignement de haut niveau et la lutte contre le redoublement y contribue indéniablement. Le Groupe Central considère que la lutte contre le l'échec et le redoublement constitue un objectif essentiel du Pacte.

Source : Pacte d'Excellence, Avis n°3 du groupe central, 7 mars 2017, [Pacte d'excellence - avis n°3](#), p. 223.



Conclusion

Chainon, sas, bulle d'oxygène, pont, cocon, deuxième maison, espace de vie... toute une série de mots qui rappellent le caractère essentiel des EDD et leur identité bien distincte. Face à une paupérisation grandissante qui fait le lit de l'exclusion, les EDD offrent un lieu de vie adapté aux besoins des enfants avec des animateurs rémunérés ou bénévoles pour les aider à grandir, s'ouvrir au monde, s'épanouir sereinement et faire une multitude d'apprentissages informels que l'école ne peut offrir de cette façon.

Aujourd'hui, plus de 16.000 enfants sont concernés et bien d'autres attendent que des places se libèrent. Les EDD offrent aussi un soutien aux parents pour retrouver confiance en eux et être acteurs dans l'éducation de leur enfant. Permettre aux EDD d'accompagner le parent qui le souhaite à des réunions est un prolongement de ce soutien à la parentalité et du rôle complémentaire des EDD. A ce titre, chaque parent devrait pouvoir être accompagné d'une personne de son choix pour tout contact individuel avec l'école.

Par ailleurs, si l'aide aux devoirs et la remédiation scolaire sont une des missions des EDD, elles ne peuvent servir de roue de secours à l'enseignement, qui ne parvient pas à être efficace et équitable. D'autant que cela augmenterait le risque de développer un école à deux vitesses. C'est au système scolaire de trouver, comme le Pacte s'y applique, ses propres remèdes.

Enfin, la crise sanitaire a généré des réalités très dures avec des écoles fermées et des familles désemparées dans la prise en charge de leur enfant. Cette crise a contraint les EDD à aller au-delà de leurs missions pour ne pas abandonner leur public et a illustré une fois de plus la nécessité de leur donner des moyens en adéquation avec leur rôle de service public. Cela demande un engagement politique dans le cadre de la réforme de l'ATL. Investir dans les EDD, c'est permettre à des enfants de se construire, de sortir de la précarité et de devenir des adultes debout qui feront la société de demain. Nous avons tous à y gagner.



Interview d'Emilie Vandeplass, coordinatrice d'une EDD³³

Combien d'enfants sont accueillis dans votre EDD ?

Nous accueillons 24 enfants de l'enseignement primaire. Nous leurs proposons de revenir d'année en année, une relation de confiance se crée avec les enfants et leurs parents. Les élèves que nous suivons déjà sont donc prioritaires pour l'année suivante, tout comme nous avons instauré une priorité pour les fratries des élèves que nous suivons déjà. Il y a donc peu d'ouverture vers de nouveaux inscrits car il y a peu de place...(nombre de places défini en fonction des locaux et de l'équipe,...) Nous avons eu quatre nouveaux enfants en septembre 2020. Les trois quarts de nos bénéficiaires sont des élèves à besoins spécifiques. Nous essayons d'accueillir le maximum d'élèves possibles selon nos capacités. Une grande partie des enfants vient tous les jours à l'école de devoirs. Pour les autres, nous essayons de faire en sorte de « combiner » les temps partiels. Si un enfant ne vient que le lundi, le mercredi et le vendredi, on va accepter un enfant qui, lui, préfère venir le mardi et le jeudi.

Comment fonctionnez-vous au sein de votre EDD ?

Notre équipe de trois animateurs (deux temps plein et demi) joue un rôle de soutien aux devoirs sans nécessité d'un diplôme pédagogique. Je suis moi-même institutrice primaire de formation, ça aide. Dans la variété de nos missions, nous sommes parfois à la limite du rôle d'assistant social, d'éducateur ou de médiateur. Nous avons pour missions d'accorder du temps à l'enfant et sa famille, de les aider. Le soutien à la parentalité est une partie importante de notre travail, parfois pour d'autres choses que la scolarité de leur enfant. Nous sommes aussi en liens directs avec les écoles. Nous sommes parfois le chaînon d'informations entre l'école et les parents, par exemple quand les parents ne maîtrisent ou ne parlent pas la langue française. En temps normal, nous accompagnons certains parents lors des réunions à l'école. En temps normal, nous fonctionnons aussi avec des bénévoles. L'absence des bénévoles est à l'heure actuelle et depuis mars 2020 compliquée à gérer mais est compensée en partie par l'aide des collègues des autres secteurs actuellement, à l'arrêt (qui ont repris le travail depuis mai 2021 mais nos bénévoles restent absents eux...).

Quelles activités avez-vous pu maintenir et comment ont-elles pu se renouveler ?

Durant les périodes de confinement, nous avons annoncé aux familles que nous pouvions toujours aider les enfants à distance, en visioconférence ou par téléphone. Cette aide était disponible pour les matières scolaires, mais aussi s'ils avaient un coup de mou ou simplement besoin de maintenir le lien. Il n'y a pas que le scolaire qui est important pour une école de devoirs, mais la vie en groupe et le relationnel, connaître les émotions et le ressenti des enfants est essentiel. C'est pourquoi garder le contact avec les enfants et les familles était essentiel ! Mais il y a eu malheureusement peu de demandes... Si nous avons organisé dix visioconférences, c'est beaucoup. Le relationnel étant important, nous avons mis des choses en place à cet effet. Nous avons aussi pris le temps d'appeler chaque parent. Nous avons pris trois ou quatre contacts durant le premier confinement avec chaque famille. Nous avons envoyé des cartes postales aux enfants. Nous avons créé un

³³ Interview réalisée le 22 avril 2021, par Alice PIERARD.

Emilie est coordinatrice sur le site de Gembloux pour l'asbl COALA. En plus de l'école de devoirs, nous gérons une ludothèque, nous organisons des plaines et d'autres évènements.



compte Instagram et un groupe Whatsapp. Cette recherche de contact a été très bien reçue par les familles. Durant les périodes où les enfants ont pu venir à l'école de devoirs, nous avons maintenu nos activités en respectant les règles sanitaires. Depuis septembre 2020, nous avons repris pratiquement l'entièreté de nos activités comme le conseil des enfants (qui est une activité essentielle de l'apprentissage de la vie en groupe). Nous partons d'éléments du quotidien de l'école de devoirs pour permettre la discussion sur un sujet (le harcèlement, le respect, le covid...) et sensibiliser les enfants. Sans oublier les activités citoyennes, certaines activités culturelles, notre projet à l'année sur le thème du voyage, nos activités créatives,... Certaines activités n'ont pas pu être maintenues comme le goûter collectif et convivial que nous partageons ensemble quotidiennement, les soupers thématiques que nous organisons de temps en temps avec les enfants, les activités inter-EDD (avec les autres écoles de devoirs de Coala), les activités en extérieur qui demandent de côtoyer du monde (excursions,...) et les moments conviviaux avec les familles.

Dans quel état d'esprit sont les enfants, les familles et le personnel de l'EDD ?

Les enfants apprécient vraiment de venir à l'école de devoirs. Cela leur fait du bien de se retrouver, de nous retrouver. Je pense que l'EDD est une bulle d'oxygène pour eux. Nous avons d'ailleurs fait une évaluation écrite dernièrement avec les parents et les enfants pour avoir leur avis sur l'école de devoirs et nous avons eu comme retour de leur part que l'école de devoirs était un vrai cocon familial, était une famille, était tout pour eux,... Nous essayons constamment de nous adapter à leurs besoins, leurs ressentis, leurs envies,... aussi bien dans les activités que nous leur proposons que dans les moments de devoirs ; Comme lors de la règle concernant le port du masque en 5^e et 6^e primaire avant le congé de Pâques, nous avons retrouvé des élèves en pleurs après leur journée d'école. C'était trop dur pour eux. Pour ne pas les obliger à garder le masque encore plus longtemps, lors de leurs activités à l'école de devoirs, nous avons organisé le travail dehors (un seul élève par table, distance entre les tables évidemment). Ils ont été ravis. Nous faisons un maximum pour nous adapter aux enfants que nous avons en face de nous. Il est important de connaître les enfants, leurs hobbies et leurs passions, pour créer une relation de confiance et les aider au niveau scolaire en s'appuyant sur des choses qui suscitent leur intérêt.

Par rapport aux parents, nous devons limiter les contacts avec eux selon les protocoles. Mais ce n'est pas humain. Nous prenons le temps de les rencontrer et de les écouter en toute sécurité, en respectant les règles d'hygiène. Les animateurs restent motivés et font preuve de créativité. Nous fonctionnons par projet à l'année. Cette année notre projet s'est porté sur le voyage autour du monde pour y découvrir la culture des pays, y vivre de chouettes activités mais aussi parce que, vu la crise, il y a une absence de voyage... Et c'était donc l'occasion de voyager d'une certaine manière. Nous avons donc décoré une salle en avion pour permettre aux élèves de décoller vers des pays lointains et découvrir d'autres cultures via la jeu, la cuisine, la danse, la musique, les activités artistiques,... Nous simulons le vol de l'avion, les animateurs sont déguisés en hôtesse, steward et pilote d'avion et les enfants munis de leur passeport et billet d'avion embarquent vers une destination. Nous choisissons un pays qui sera la thématique pendant quelques semaines. Les enfants ont choisi les pays qu'ils souhaitaient découvrir en début d'année.



Pensez-vous prendre en charge l'externalisation de l'école et agir contre le décrochage scolaire ?

Oui, car nous accueillons des élèves en difficultés scolaires. Il y a de plus en plus d'élèves en difficulté, mais aussi des élèves ayant de plus grandes difficultés scolaires. Cela n'est pas forcément dû à la crise, ces difficultés scolaires augmentent depuis plusieurs années. Effectivement, la crise n'aide pas et renforce les difficultés de certains. Les écoles envoient leurs élèves vers nous, les écoles de devoirs en ne pensant qu'à la mission « devoirs », mais nous ne faisons pas que cela avec les enfants. Cela ne crée pas forcément une relation de confiance et de dialogue avec les écoles concernant les enfants que nous suivons. Nous remotivons les enfants face à l'école, leur proposons des temps de révision s'ils ne comprennent pas certaines matières, discutons de leur ressenti, leurs émotions face à tout cela, participons aux réunions de parents avec les écoles, préparons les enfants au CEB,... Toutes ces activités scolaires et ludiques, culturelles,.. organisées dans une structure en dehors de l'école dans un climat serein, apaisant et amical permet aux enfants de créer de nouveaux liens sociaux et leur permettent de reprendre confiance en eux et en l'école.

L'école, le législateur tiennent-ils compte des inégalités de soutien et d'encadrement qui se creusent avec la crise ?

Non, les élèves ont plus de difficultés et il ne semble pas qu'il y ait de réelle prise en charge de cette réalité par les écoles. Même si un cadre légal tient compte des inégalités et veut les limiter, il faut veiller à sa mise en pratique sur le terrain. On accueille des élèves chez qui on repère des régressions, une stagnation au niveau scolaire. Il faut revoir certaines matières avec eux. Des enseignants avancent trop vite en classe pour les élèves en difficulté. Ces élèves sont donc délaissés et nous devons les aider. Nous remarquons aussi que les élèves ont plus de devoirs. La charge de devoirs a fort augmenté ces dernières années. Cela demande beaucoup plus de concentration. Lié à cela, nous repérons des problèmes de compréhension des exercices demandés. Certaines choses acquises auparavant ne le sont plus aujourd'hui. Les enfants qui avaient déjà acquis un certain retard avant en ont encore plus qu'avant car on ne leur a pas permis de « rattraper » ce retard avant de voir ces nouvelles matières...

Selon vous, qu'est-ce qui serait vraiment bénéfique pour votre public ?

Notre objectif est d'apporter un maximum aux élèves, de les rendre actifs lors des activités proposées. Même si le grand public ne s'en rend pas compte, on fait beaucoup plus que d'aider pour les devoirs. On leur apporte des valeurs d'entraide, de solidarité, de respect, de citoyenneté,... On les éveille à la culture, à la vie en groupe,... Le secteur n'est pas assez reconnu et les subsides ne sont pas toujours suffisants. Vu ce que font les équipes (la nôtre, mais aussi les autres), c'est hyper important pour les enfants que nous accueillons. Il y a une réelle demande dans notre ville. Nous avons une liste d'attente. Je souhaite pouvoir accueillir plus d'élèves, voire créer une deuxième école de devoirs, (pourquoi pas avec un soutien de la commune ?). Et même une école de devoirs pour les enfants de secondaires. Car une fois qu'ils sont en 6^e primaire, ils nous quittent et se sentent parfois un peu démunis et ont encore besoin de nous... Nous avons encore des choses à leur apprendre, à leur apporter. Ils rentrent dans un nouvel univers, seuls... Et nous aimerions pouvoir les entourer pour franchir ce nouveau cap important. Pouvoir ouvrir plus d'école de devoirs me paraît essentiel pour les enfants.



Interview de la Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs (FFEDD)³⁴

En quelques mots, quelle est votre fonction respective et c'est quoi les EDD ?

Christian Dengis, coordinateur régional pour la province de Liège : *Les EDD accueillent beaucoup de jeunes de 6-12 ans, un peu moins de 12-15 et quelques 15-18. Ces jeunes sont le plus souvent d'origine étrangère et viennent de familles qui maîtrisent peu le français. Pour les familles « belgo-belges », c'est plus difficile de recourir aux services des EDD : sentiment de honte mais aussi public plus déstructuré qui a du mal à respecter les règles d'un organisme.*

Véronique Marissal est coordinatrice pour la Région bruxelloise. Elle y travaille depuis 88 et a démarré par une recherche sur les relations et interactions entre le secteur de l'alphabétisation et celui des écoles de devoirs en région bruxelloise. Aujourd'hui, la régionale compte 216 écoles dont 118 reconnues. Véronique est en contact régulier avec Lire et Ecrire Bruxelles, fréquenté aussi par des parents, et qui dans ses actions accueille des adultes qui peuvent être parents d'enfants accueillis en EDD ou partager des problématiques semblables :

Notre projet s'articule autour de différents axes de travail :

- *La permanence accessible à toutes et tous : parents à la recherche d'une école de devoirs ou d'activités extrascolaires, de cours d'alphabétisation, de FLE ou d'accompagnement dans une reprise d'études et de formations pour eux d'où l'importance du réseau tissé entre les différentes associations avec le temps ; des animateurs, coordinateurs à la recherche d'un accompagnement pédagogique, d'outils, de personnel, etc., des étudiants à la recherche de stage ou d'information pour un TFE ; des candidat-e-s volontaires, etc.*

- *L'accompagnement et la formation par l'offre d'un programme de formation annuel, l'offre d'une permanence pédagogique et d'un accompagnement des acteurs.*

- *La représentation du secteur à la FFEDD dont nous sommes membres et dont c'est une des missions, à la section cohésion sociale du Conseil Consultatif des bruxellois francophones (...) où nous représentons les publics et dans tout autre lieu qui nous en ferait la demande pour autant que nous soyons disponibles.*

Nous sommes trois dans l'équipe. Très prochainement, nous serons 4, la coordination ayant été reconnues CREDASC (Centre régional pour le développement de l'accompagnement à la scolarité et la citoyenneté, dans le cadre du décret de cohésion sociale de novembre 2018³⁵). Aujourd'hui, nous avons répertorié 216 associations en région bruxelloise qui proposent ce type de projet dont 118 PO d'EDD-s reconnus par l'ONE. Ce sont ces écoles de devoirs-là qui sont donc concernées par le Décret de reconnaissance des écoles de devoirs, des coordinations régionale et de la fédération d'avril 2004.

³⁴ Interview réalisée avec plusieurs coordinateurs, le 13 avril 2021.

³⁵ Source : [décret relatif à la cohésion sociale](#)



Les écoles de devoirs reconnues dans le cadre du décret de reconnaissance des écoles de devoirs d'avril 2004 de la CFWB sont des associations qui développent un projet d'accompagnement des enfants et des jeunes dans leurs apprentissages et scolarité.

Entre Ecole et familles, l'enfant est au centre du projet développé autour de quatre missions :

- *Le développement intellectuel de l'enfant*
- *Le développement social*
- *Le développement culturel*
- *Le développement de la citoyenneté et de la participation*

Ancrées dans un quartier, elles visent un public d'enfants et de jeunes de l'enseignement primaire à la fin de l'enseignement secondaire. Une priorité est donnée aux enfants qui n'ont pas le français comme langue maternelle ou ne rencontrent pas les conditions optimales pour réussir leur scolarité dans leur environnement familial pour diverses raisons.

En région bruxelloise, la plupart des écoles de devoirs reconnues sont également financées comme opérateur de soutien scolaire dans le cadre du dispositif de cohésion sociale de la COCOF. Un dispositif qui durant la crise sanitaire a octroyé des moyens supplémentaires, que ce soit pour résorber la fracture numérique ou soutenir les équipes par des moyens supplémentaires. Un soutien que n'ont pas trouvé les écoles de devoirs de Wallonie qui, plus qu'en région bruxelloise, reposent sur un nombre important, voire exclusivement, de volontaires. Tant le site de l'ONE que de la FFEDD regorgent d'illustrations de ce travail mené au jour le jour. Les EDD peuvent être implantées dans des projets plus globaux d'action sociale, d'aide à la jeunesse, de centre de jeunes, de centre culturel, de maison de quartier, etc..

En région bruxelloise, certains quartiers pauvres (croissant pauvre, certains quartiers de la 2^e couronne) comportent proportionnellement beaucoup de jeunes et d'enfants de familles confrontées à la pauvreté et précarité.

Comme à Liège, les EDD de Bruxelles accueillent essentiellement des jeunes d'origine étrangère de la première (primo, primo-bis) à la quatrième génération.

A Liège et Bruxelles, les parents des jeunes qui fréquentent les EDD ont souvent des difficultés avec le français, mais aussi avec l'écrit (« analphabètes fonctionnels »). Certains sont sans-papiers, travailleurs en noir, petits commerçants. Des personnes particulièrement vulnérables et donc davantage impactées par la crise sanitaire.

Stéphanie Demoulin est coordinatrice de la FFEDD depuis 2006.

La Fédération francophone des Ecoles de Devoirs agit sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle travaille en étroite collaboration avec les coordinations régionales pour refléter au mieux les préoccupations de terrain. Le principe est participatif : partir des préoccupations des enfants, des jeunes et du secteur des Ecoles de Devoirs autour d'un objectif prioritaire : le BIEN-ETRE DE L'ENFANT !

Trois valeurs nous guident : la citoyenneté, la solidarité et l'équité. Les devoirs sont la porte d'entrée pour accompagner les jeunes mais pas l'objectif unique et final. Il y a beaucoup d'autres choses à faire. Les EDD sont là pour écouter, apporter tout le capital culturel et citoyen dont le jeune a besoin ainsi que donner du sens aux apprentissages. Or



le décret Nolle, qui régle le temps consacré aux devoirs à la maison, n'est pas respecté et la question des devoirs nous empêche d'accomplir certaines missions avec notre public.

Notre but commun : former des CRACS, des jeunes citoyens responsables actifs critiques et solidaires. La fédération regroupe, en tant que membres, cinq coordinations régionales qui rassemblent, par affiliation, un ensemble de plus de 200 Écoles de Devoirs en Communauté française. Elle est reconnue et subventionnée via le décret des Écoles de Devoirs depuis janvier 2005 et, en tant qu'organisation de jeunesse, depuis 1998.

La crise sanitaire a creusé davantage les inégalités sociales et scolaires. Quand l'école ferme, c'est aux parents qu'il revient de prendre le relais. Si certains ont l'environnement et les ressources nécessaires, d'autres sont isolés et démunis. L'augmentation des cas de mal-être et de violences intra-familiales depuis un an en attestent. Pour bien comprendre, avez-vous quelques chiffres du nombre de jeunes accueillis ?

Le 17 mars 2020, comme les écoles, les écoles de devoirs ont dû fermer leurs portes au public. Si certaines, pour des raisons spécifiques au projet, ont fermé dans un premier temps, la majorité des autres ont cherché par tous les moyens possibles à maintenir le lien avec les enfants, jeunes et les parents, comme nous l'avons synthétisé dans le document « Entre confinement et annonce de déconfinement partiel. Vécus d'écoles de devoirs »³⁶.

Nous accueillons environ 17 000 jeunes par an. Depuis la crise sanitaire, vu le protocole à respecter, ce nombre a évidemment diminué. Les EDD ont dû travailler par bulles et pour le secondaire, instaurer une rotation dans l'accueil des jeunes au point qu'il y a une liste d'attente accrue dans un contexte de saturation. Avec la crise Covid, les écoles de devoirs ont des difficultés à récupérer certains jeunes perdus dans la nature alors que des nouveaux sont arrivés.

Depuis mars 2020, la capacité d'accueil a diminué, des locaux ont été fermés et le manque de locaux ne permettait pas de respecter le protocole, des volontaires âgés ont également cessé de venir.

En région bruxelloise, il nous est très difficile de répondre à cette question. L'ONE, par l'encodage des données relatives aux présences, devraient pouvoir l'indiquer quoique cette année tellement particulière ne prend pas en compte tous les enfants qui ont été suivis à distance dans les périodes pendant lesquelles ils ne pouvaient être accueillis.

Durant la crise, quel rôle ont joué les EDD pour éviter l'isolement et le décrochage de l'enfant et soutenir les parents en difficulté ? Dans les faits, les EDD ont-elles pris en charge l'externalisation de l'école ?

Oui, les EDD ont mis tout en œuvre pour rester en contact avec les familles pour pallier à la fermeture des écoles depuis mars 2020 et le manque de contacts que nombre d'élèves avaient avec leurs enseignants de sorte à éviter le décrochage scolaire et social (visio, page FB, contact par téléphone, WhatsApp). En ce printemps 2021, notre principale préoccupation est d'éviter le décrochage, l'échec et de voir comment réaccrocher les élèves alors qu'ils subissent beaucoup de pression de l'école : grosse masse de travail avec

³⁶ Lien vers le document : [vécus d'écoles de devoirs](#)

de gros dossiers à réaliser, parfois 4-5 heures de travail par jour. Nous déplorons cette pression pour la course aux apprentissages alors que l'on devrait donner du temps aux élèves pour retrouver un certain bien-être et une estime de soi en se centrant sur les essentiels dans les apprentissages.

La FFEDD demande qu'il n'y ait pas d'examens en juin, des épreuves certificatives représentant quelque chose de violent vu le contexte, et est cosignataire d'une lettre dans ce sens avec la plate-forme de lutte contre l'échec scolaire. Par ailleurs, il y a un épuisement progressif des équipes, dont on ne parle pourtant jamais contrairement au vécu des enseignants. Suite aux décisions du Codeco entraînant la fermeture des écoles la semaine du 29 mars, certaines EDD ont fermé également tout en proposant un kit d'activités aux enfants pour ne pas les abandonner sans rien. D'autres EDD, devant la masse de travail donnée aux élèves, ont choisi de rester ouvertes. On ne comprend pas pourquoi malgré l'ampleur du travail et le dévouement des équipes, les EDD ne sont pas plus reconnues et concertées, pourquoi elles doivent toujours s'adapter à la dernière minute en fonction des écoles. Non, on ne fait pas de l'occupationnel et non, on ne peut pas être prévenu le vendredi 18h pour que tout soit opérationnel le lundi. S'il on a évoqué la question de la vaccination des enseignants, des accueillantes, on n'a jamais parlé de celles des animateurs en EDD.

Dans sa circulaire, la ministre de l'enseignement, Caroline Désir, proposait aux élèves en difficultés de s'adresser aux EDD. Dans les faits, comment accueillir ces jeunes ? Nos structures, auxquelles on demande toujours plus, sont peu subsidiées et on fonctionne avec des bouts de chandelles et des bénévoles. D'autant qu'avec la crise sanitaire, le métier a changé. Vu les écoles fermées et la digitalisation des services publics, les EDD sont devenues des relais sociaux pour permettre aux familles fragilisées de conserver des droits fondamentaux, relais vers les banques alimentaires, problème de la fracture numérique, structure d'écoute pour des familles précarisées et dans la tourmente, relais vers des services de santé mentale et de lutte contre les violences conjugales et intra-familiales, palliatif à la défaillance d'une partie du service public et notamment la sécurité sociale.

**Quelles activités ont-elles pu être maintenues et comment ont-elles pu se renouveler ?
Lorsque l'école est fermée, l'accueil des enfants se fait-il aussi durant la journée ?**

Non, ou très rarement, pour l'accueil des adolescents notamment qui ne pouvaient que travailler à distance dans leur environnement familial. Les écoles de devoirs sont des acteurs de l'Accueil temps Libre et opèrent donc en soirée, le mercredi après-midi et durant les congés scolaires. L'organisation du travail et le temps de travail est donc directement lié à ce contexte. Beaucoup des personnes rémunérées le sont à temps partiel et de nombreux volontaires viennent les soutenir dans leur projet. Le départ de nombreux volontaires âgés durant la crise a montré toute la fragilité d'un secteur peu financé. Les conditions ne permettaient donc clairement pas cela.

Durant toute la crise sanitaire, les EDD n'ont jamais lâché leur public. A Liège, par exemple, on a créé des kits d'ateliers créatifs, fourni des laptops (ordinateurs portables) et équipé des familles de connexions Internet pour continuer à faire des choses ensemble. Tout un réseau s'est tissé, on a dû faire preuve de souplesse et d'élasticité, s'investir énormément et cela a renforcé le sentiment d'appartenance. On a dû improviser, jusque dans les coordinations régionales en télétravail, où le programme de formation des



animateurs a été complètement chamboulé. Il y a eu une forte réactivité des équipes pour trouver des outils, des méthodes pour le distanciel. Le site de la fédération recense différentes ressources. Nous avons eu beaucoup de retours positifs de notre public.

Comment un tel investissement est-il possible avec si peu de moyens et des conditions de travail difficiles et constamment modifiées à la dernière minute ?

Parce que les animateurs des EDD sont des passionnés et qu'il y a un esprit d'équipe, beaucoup de communication, une ouverture à la diversité et l'interculturalité ce qu'apprécient nos animateurs composés d'un bon nombre d'enseignants. Ce qui est appréciable, aussi, c'est de pouvoir travailler avec un petit groupe contrairement à l'école. On compte un animateur pour 12 enfants maximum, cela crée une ambiance familiale où les jeunes se sentent à l'aise, contrairement au cadre scolaire souvent perçu comme agressif et jugeant. Les enseignants ont souvent un travail plus solitaire et individuel. C'est ce travail en réseau qui permet peut-être, malgré le sous-financement et parfois le découragement, de garder plus facilement son idéal et sa capacité à être créatif que dans l'enseignement. Les structures scolaires comme elles existent aujourd'hui ne sont plus agréables à vivre pour l'élève. Un sas est nécessaire entre la famille et l'école. Comment le développer ? Les plans de pilotage peuvent y contribuer mais les écoles doivent pouvoir en comprendre le sens. C'est une culture à implémenter dans la formation des enseignants tout comme la gestion mentale, apprendre à apprendre, les différents rapports au savoir. Sans cela, on stigmatise certaines cultures. De même, il faut étendre la notion de « parent d'élève » : certains parents ne comprennent pas la langue, les codes ou les attendus scolaires. Le fait de pouvoir être accompagné d'un tiers est vraiment un plus.

Le bénévolat sur lequel repose une part de l'encadrement a-t-il chuté avec le Covid ?

Oui, bien entendu ! ¼ des bénévoles ont disparu avec la crise sanitaire.

A Bruxelles, des subsides exceptionnels octroyés par la COCOF dans le cadre de la crise Covid a permis de compenser la perte de bénévoles ; des étudiants ont été engagés et rémunérés, mais qu'en sera-t-il après la crise ? Par ailleurs, on a perdu la dimension intergénérationnelle qui donnait une richesse au travail des EDD.

A Liège, des bénévoles ont tenu à poursuivre leur travail en signant une décharge, certaines structures ne fonctionnant qu'avec des bénévoles. On a fait aussi des rencontres à distance parfois avec des bénévoles de 90 ans.

Nous sommes inquiets en termes de moyens et au vu de la précarisation des emplois. Il y a gel des contrats APE et ACS depuis la réforme APE et donc plus de possibilités de créer de nouveaux emplois. Ces emplois précaires sont occupés par ¾ de femmes. Des emplois générés par des appels à projets resteront aussi précaires avec un engagement pour 2-3 ans pour développer des projets spécifiques. Les emplois Maribel seraient peut-être une porte de sortie.

Dans quel état d'esprit sont les enfants « confinés » ? Faut-il aussi prendre un rôle de soutien psychologique ?

Pour les moins de 12 ans, lors du premier confinement, il y avait une réelle détresse psychologique. Ils avaient peur de sortir de chez eux, or ils habitent des petits



appartements dans des logements sociaux. On s'est donc battu pour rester ouverts et ne pas les abandonner. Depuis septembre, cela va mieux puisque les activités ont pu reprendre.

Pour les plus de 12 ans, c'est catastrophique. Ils ont été pointés comme vecteurs de propagation du Covid dans les médias et la société s'est positionnée contre eux alors qu'ils ne pouvaient pas faire d'activités.

A Bruxelles, OUI ! Encore une fois, nous n'en avons pas les compétences. Des réorientations ont été faites vers des services le plus souvent saturés ou vers des professionnels indépendants mais, payants. Les équipes, comme le montre la synthèse de l'atelier de la même AG, ont à ce niveau-là aussi dû s'adapter et répondre aux besoins des enfants et des familles. Contrairement à la situation décrite en septembre 2020, au moment de la rentrée (rapport au corps, rapport au temps, rapport à la langue française, replis sur ses besoins propres et rapport aux autres), les enfants se portent mieux. Au niveau de projets financés par la COCOF, il y a eu engagement supplémentaire de psychologues dans quelques lieux. Pour les 12-15, cela reste très dur, ils sont au début du secondaire, sans méthode de travail et capacité à travailler seuls. Le plus dur pour les ados, ne plus voir leurs copains, le sentiment d'isolement.

Pour l'enseignement à distance, si à Bruxelles les EDD ont reçu des subsides pour équiper numériquement les jeunes, en Wallonie ça n'a pas été le cas. La fracture numérique est tangible et ça a été la débrouille dans l'urgence et le chaos. Les animateurs ont dû endosser un nouvelle fonction : référent numérique.

Les enfants et les familles ont aussi été déstabilisés par le manque de contacts directs : plus de contacts physiques, masques, rencontres sur rendez-vous et parfois à l'extérieur.

L'école, le législateur tiennent-ils compte des inégalités de soutien et d'encadrement qui se creusent avec la crise (continuité dans les apprentissages, rupture avec la langue d'enseignement, problèmes de développement de l'enfant parfois dans un environnement inconfortable et insécure) ?

Il y a eu des initiatives pour réduire les inégalités à certains moments de la crise mais pas de prise de conscience globale du creusement des inégalités. Au niveau des apprentissages, beaucoup d'enseignants ont voulu, dû récupérer le retard et sont restés braqués sur les programmes. Les EDD regrettent qu'il n'y ait pas eu de décisions claires sur les apprentissages 2020-2021 mais aussi 2021-2022. On vit la crise très différemment en fonction du milieu dans lequel on vit. Des étudiants ont perdu leur job ; pour les jeunes qui devaient trouver un stage, ça a souvent été beaucoup de stress. Les inégalités se sont encore creusées, mais ce sera vite oublié. Or il faut un plan de rattrapage. Il y a une génération Covid à accompagner sur le plan des apprentissages dès maintenant et jusqu'à la fin de leur scolarité. Donner des subsides aux écoles va-t-il profiter aux élèves en difficultés ? L'école ne peut pas résoudre toute seule ce problème alors qu'elle doit se réinventer. Il faut donner des moyens conséquents à l'extrascolaire. Or même si l'extrascolaire, dont les EDD, relaie les difficultés supplémentaires liées à la crise sanitaire, il n'est pas entendu. On a commencé à se soucier du mal-être des ados quand des experts se sont exprimés dans les médias. Pourquoi ?



Depuis 2004, l'Observatoire de l'enfance fait des constats avec les mêmes revendications. Et que fait le politique ? Nous sommes la porte d'entrée de toute la misère du monde, les réalités sont hyper dures. Il faut pouvoir garder son idéal alors que les priorités ne sont pas données à ce genre de public. Bernard de Vos s'est inquiété du peu de considération donnée à la jeunesse : on a confiné les enfants et les ados chez eux sans s'adresser jamais à eux. La jeunesse a été mise au second plan. C'est seulement après un an que le Codeco s'en est préoccupée. C'est révélateur. Il faut consacrer plus de moyens à l'extrascolaire, sinon on ne sortira pas de cette misère qui est le lit de l'exclusion.

Véronique pour Bruxelles : Le 17 mars, une fois le confinement décrété, les médias ont très peu, trop peu parlé des enfants et des jeunes confinés dans les conditions inégales de leur environnement. Les écoles de devoirs ont tenté au maximum de poursuivre l'accompagnement des enfants, des jeunes et des familles dans l'ombre de toute médiatisation. Un petit secteur qui a, comme les enfants et les jeunes, disparu du radar de l'actualité. Un secteur qui, aujourd'hui, se sent non reconnu et épuisé dans le travail mené depuis plus d'un an. Elles ont, avec leurs moyens limités, tenté de répondre au mieux aux besoins notamment concernant la langue française par la mise à disposition de livres, de jeux, de temps d'écoute de contes et d'histoires, de communications téléphoniques, de visioconférences. Il a fallu découvrir de nouveaux outils et les mobiliser tout en étant au plus près des conditions différenciées des familles. Dans certains cas, ce sont des rendez-vous dans la rue qui ont ainsi permis de maintenir les liens et les échanges. Une question fondamentale non reprise dans votre question concerne évidemment la fracture numérique et les conditions tout à fait inégalitaires de enfants face à l'enseignement à distance ou hybride.

Selon vous, qu'est-ce qui serait vraiment bénéfique pour votre public ?

Aujourd'hui, alors que la crise perdure, des projets ministériels continuent d'avancer comme dans le cadre du Pacte avec la révision des rythmes scolaires. Des modifications qui risquent, si les moyens de l'extrascolaire ne sont pas renforcés, de créer une énorme inégalité des enfants face aux activités durant les congés scolaires. Pareillement, la ministre de l'Enfance poursuit sa feuille de route visant à décloisonner le secteur de l'Accueil Temps Libre (décrets Accueil extrascolaire, Centre De Vacances, EDD) avec un souhait de voir le secteur se rapprocher de l'Ecole parce qu'étant la seule à accueillir tous les enfants. Au-delà d'un secteur auquel nous tenons particulièrement, nous continuons de défendre avec force l'importance pour un enfant de pouvoir trouver dans son quartier un lieu de vie où les apprentissages intellectuels, sociaux et culturels puissent être rencontrés dans d'autres types de relations que les relations scolaires.

Pour conclure, les coordinateurs sont unanimes : il est urgent que le secteur puisse être réellement entendu et concerté dans des mesures qui aujourd'hui le concernent.